

Certificateur : ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

Nomenclature : Niveau 3

En initial et en apprentissage

Type de formation : formation diplômante sur 2 ans

Rythme d'alternance :

En fonction des besoins des structures d'accueil.

Taux de réussite : 80% (2024), 100 % (2023 et 2022)

Domaines de formation : bâtiment, finition et second œuvre, maintenance

Public et pré-requis :

Élèves issus de la classe de 3ème de collège ou 3ème Prépa-Métiers ou d'une SEGPA ?

Contrats d'apprentissage :

- Jeune de 16 à 29 ans
- Jeune d'au moins 15 ans au cours de l'année civile et ayant achevé sa classe de 3ème.

Possibilité de démarrer l'apprentissage en 1^{ère} année.

Tarifs : Formation gratuite pour les alternants. La prise en charge est assurée par FRANCE Compétences et gérée par l'opérateur de compétences (OPCO).

Modalités d'accès :

- Sur dossier
- Entretien

Accès aux personnes en situation de handicap étudié lors de l'entretien de positionnement.
Voir encadré : « Handicap ».

Début inscription :

Initiale et apprentissage :

A partir de janvier et jusqu'à 3 mois après le début de la formation.

Début de formation : début septembre

Périodes de formation en milieu professionnel

1ère année : 7 semaines

2ème année : 7 semaines

Au cours de ces PFMP, le stagiaire est encadré par un professionnel et suivi par l'équipe pédagogique du lycée. Les élèves devront alors mettre en pratique les compétences acquises au lycée mais également en acquérir de nouvelles en entreprise.

Objectifs :

- Intervenir, sous le contrôle de sa hiérarchie, dans le cadre des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur ou à l'extérieur :
 - D'ouvrages de finition
 - D'ouvrages menuisés du bâtiment
 - D'installations et équipements sanitaires, thermiques et électriques.
- Intervenir indifféremment dans les constructions du secteur résidentiel (habitat individuel ou collectif), les établissements tertiaires ou industriels et les établissements de collectivités publics ou privés (santé, scolaires, administratifs...).
- Répondre aux diverses exigences de performances énergétiques et de confort que requièrent les activités qui sont les siennes dans la maintenance des bâtiments (hors contrôle et maintenance réglementaires qui sont assurés par des entreprises habilitées).
- Maîtriser les compétences transversales, d'analyse de situations et de synthèses.
- Assurer le maintien de l'état initial des installations et des équipements
- Proposer des actions correctives afin d'améliorer leur performances.



Site Centre

41 rue du Général Féry / 51000 Châlons-en-Champagne / 03 26 64 60 74



@OzanamChalons



@Ozanam Châlons



Groupe-ozanam



www.ozanam-groupe.fr

Programme

Enseignement général

Français
 Histoire/Géographie/EMC
 Mathématiques/Sciences Physiques
 Anglais
 Arts appliqués
 Education Physique et Sportive

Enseignement professionnel

Formation Sauveteur Secouriste du Travail
 Enseignement Professionnel Théorique et Pratique
 Prévention Santé Environnement

Modalités d'évaluation :

- Tout au long du parcours

- Validation du diplôme en épreuves ponctuelles

Poursuites d'études

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions de poursuivre des études en 1 an avec une Mention Complémentaire, en 2 ans en BAC Professionnel ou Brevet Professionnel.

Bac pro

- MELEC (Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés)
- Technicien Menuisier Agenceur
- Aménagement et finition du bâtiment
- Technicien en Installation des Systèmes Energétiques et Climatiques
- Technicien du Froid et du Conditionnement de l'Air
- Plombier

Brevet professionnel

- Étanchéité du Bâtiment et des Travaux Publics...

Débouchés professionnels :

Secteurs d'activités :

Le titulaire de ce diplôme exerce dans les entreprises chargées de l'entretien des bâtiments et dans les services généraux des collectivités

Type d'emplois accessibles :

Maintenance des ouvrages :

- De finition (carrelage, plâtrerie, revêtements de mur et de sol souple, peinture...)
- Menuisés du bâtiment
- Hourdés

Maintenance des installations et équipements :

- Sanitaires et thermiques
- Electriques (courants forts et faibles)

Votre interlocuteur

Eric PERSENT

Chef d'établissement

secretariat.direction@ozanam-groupe.fr

03 26 64 60 74

Validation des blocs de compétences possible

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/>

MAJ le 26/07/2024

Contact relais handicap et référent mobilité :

Michaël DESCHAMPS

Responsable de l'Enseignement Supérieur

michael.deschamps@ozanam-groupe.fr

03 26 69 32 70